

Initiatives ministérielles

Le Président: Je remercie le ministre d'avoir été concis.

* * *

• (1500)

LES JEUX NORDIQUES MONDIAUX

M. Joe Comuzzi (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Patrimoine canadien.

Au mois de mars 1995, la ville de Thunder Bay sera l'hôte des Jeux nordiques mondiaux. Avec l'aide inestimable de tous les bénévoles, nous travaillons très fort depuis quatre ans pour faire de ces jeux un succès international. La ville et la province se sont engagées à consacrer plus de 8 millions de dollars aux jeux, ce qui n'est malheureusement pas le cas du gouvernement fédéral, qui s'est engagé à verser moins du quart de ce montant.

Comme les jeux auront lieu dans moins d'un an, je voudrais que le ministre nous dise quel montant il est prêt à consacrer aux jeux, quand il prendra cet engagement et quand il annoncera quels services seront fournis pour que les organisateurs des jeux puissent continuer de travailler à leur succès.

L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien): Monsieur le Président, je remercie le député de sa brève question.

Je partage ses préoccupations au sujet des Jeux nordiques parce que j'estime qu'ils auront beaucoup de retombées sur le tourisme et les affaires à North Bay.

Le gouvernement s'est engagé à fournir une contribution de 2 millions de dollars et va respecter son engagement. En outre, il examine la possibilité de fournir des services pour assurer le succès des jeux. Nous sommes en rapport étroit avec le ministre intéressé en Ontario et le maire de Thunder Bay. J'ai confiance qu'en alliant nos efforts, nous garantirons le succès des jeux à Thunder Bay.

* * *

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Le Président: À l'ordre. Je voudrais attirer l'attention des députés sur la présence à la tribune de M. Olexander Stoyan, député du nouveau Parlement d'Ukraine.

Des voix: Bravo!

RECOURS AU RÈGLEMENT

CERTAINS PROPOS TENUS AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre): Monsieur le Président, je voudrais simplement apporter une petite correction à une réponse que j'ai donnée plus tôt sur le nombre de gens qui sont bilingues au Canada quand j'ai parlé de la population francophone et anglophone. Ce que j'aurais dû dire, c'est qu'en 1971, 3 p. 100 des Canadiens hors-Québec connaissaient les deux langues officielles et que maintenant, grâce à notre politique de bilinguisme, ce chiffre a presque quadruplé, s'élevant à 11 p. 100.

M. Joe Comuzzi (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, je voudrais faire un rappel au Règlement. Je voudrais rappeler au ministre du Patrimoine canadien que s'il a l'intention d'aller à North Bay pour assister aux Jeux nordiques mondiaux, il ne les trouvera pas là.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

CERTAINS PROPOS TENUS AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur le Président, je voudrais soulever une question de privilège concernant une déclaration faite à la Chambre par le député de Crowfoot le 25 mars, lors de la dernière séance avant le congé de Pâques. C'est la première fois que j'ai l'occasion de prendre la parole à ce sujet.

Dans une question qu'il avait posée au ministre de la Justice, le député avait déclaré que j'avais dit, et je cite: «Les assassins reconnus coupables, du genre de Clifford Olson, ne devraient pas avoir à purger plus de 15 ans de prison pour leur crime.»

Monsieur le Président, je tiens à préciser que je n'ai jamais tenu de tels propos. Ce qu'a dit le député est absolument faux, et je le prie de s'excuser et de se rétracter.

Le Président: À l'ordre! C'est sans doute là matière à débat. Je suis sûr qu'il existe d'autres moyens auxquels le député peut recourir pour soulever cette question, mais ce n'est pas une question de privilège.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

• (1505)

[Français]

LOI DE 1994 SUR LA SUSPENSION DE LA RÉVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

La Chambre reprend l'étude, à l'étape du rapport, du projet de loi C-18.

M. Stéphane Bergeron (Verchères): Monsieur le Président, il me fait plaisir à mon tour. . .